



# Conditions Générales de Vente (CGV)

DYCAST – SAS au capital de 2 500 €  
Siège social : 2 Rue de la Carrerada, 66130 Ille-sur-Têt  
SIREN : 843 264 615 – RCS Perpignan  
N° TVA intracommunautaire : FR04 843 264 615  
Code NAF : 73.11Z (Activités des agences de publicité)

**Assurance professionnelle**  
Allianz Actif Pro n° 62804348  
(RC exploitation, RC professionnelle, défense pénale et recours).

## Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les conditions contractuelles applicables aux prestations fournies par DYCAST, ci-après dénommée « le Prestataire », auprès de ses clients, ci-après dénommés « le Client ».

DYCAST propose notamment :

- la création et le développement de sites internet,
- le développement d'applications mobiles,
- la gestion et l'animation de réseaux sociaux,
- la création graphique et infographique,
- le référencement naturel (SEO),
- des prestations de conseil et accompagnement digital,
- des abonnements de maintenance, d'hébergement et/ou de gestion digitale.

Toute commande passée auprès de DYCAST implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

## Article 2 – Devis, commande et acceptation

Toute prestation fait l'objet d'un devis écrit précisant la nature des services, leur prix, leur durée et les conditions particulières éventuelles.

La validation d'un devis par le Client (signature manuscrite ou validation électronique) entraîne formation du contrat et acceptation des présentes CGV.

DYCAST se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel existerait un litige relatif à un défaut de paiement ou un non-respect des présentes CGV.

## Article 3 – Prix, facturation et conditions de paiement

---

### 3.1 Prix

Les prix des prestations sont exprimés en euros hors taxes (HT), auxquels s'ajoute la TVA au taux en vigueur.

### 3.2 Modalités de paiement

Les factures sont payables à 30 jours date de facture, sauf conditions particulières indiquées au devis ou contrat.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

### 3.3 Retard de paiement

En cas de retard de paiement, DYCAST appliquera de plein droit :

- des pénalités de retard au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal,
- une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (article L441-10 du Code de commerce).

### 3.4 Suspension des services et prestations

En cas de non-paiement d'une facture liée à une prestation récurrente (abonnement, maintenance, hébergement, gestion des réseaux sociaux, SEO, etc.), les services seront automatiquement suspendus 30 jours après la date d'échéance de la facture impayée.

En l'absence de régularisation dans un délai de 60 jours, DYCAST pourra résilier le contrat aux torts exclusifs du Client.

La suspension ou la résiliation des services ne dispense pas le Client du règlement des sommes dues.

### 3.5 Évolution tarifaire

DYCAST se réserve le droit de réviser le prix des abonnements (maintenance, hébergement, SEO, réseaux sociaux, etc.) en fonction de l'évolution de ses coûts (inflation, infrastructure, licences logicielles, charges sociales...).

Toute modification sera communiquée au Client au moins 30 jours avant son application. Le Client pourra résilier son contrat avant l'entrée en vigueur du nouveau tarif.

## Article 4 – Délais d'exécution

Les délais communiqués par DYCAST sont donnés à titre indicatif.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des retards liés à :

- la communication tardive ou incomplète des éléments par le Client,
- des demandes de modifications substantielles,

- des dysfonctionnements liés à des prestataires tiers (hébergeur, fournisseur d'accès, régie publicitaire),
- des cas de force majeure.

## **Article 5 – Obligations du client**

Le Client s'engage à :

- fournir l'ensemble des éléments nécessaires (textes, images, vidéos, accès techniques, identifiants) dans les délais convenus,
- garantir que les contenus fournis respectent les droits de tiers et la législation en vigueur,
- collaborer activement avec DYCAST pour permettre la bonne exécution des prestations.

## **Article 6 – Propriété intellectuelle**

---

### **6.1 Travaux réalisés**

DYCAST conserve la pleine propriété intellectuelle de ses créations (codes sources, chartes graphiques, visuels, applications, méthodologies) tant que la facture correspondante n'a pas été intégralement réglée.

---

### **6.2 Sites internet fournis dans le cadre d'un abonnement**

Lorsqu'un site internet est fourni dans le cadre d'un abonnement mensuel, il reste la propriété exclusive de DYCAST.

Le Client pourra en obtenir la pleine cession (codes sources, droits d'exploitation, transfert d'hébergement) uniquement après 24 mois consécutifs d'abonnement intégralement réglés. Avant ce délai, toute demande de cession fera l'objet d'un devis spécifique.

Le Client demeure l'éditeur du site internet au sens de la législation en vigueur et assume l'entière responsabilité des contenus publiés (textes, images, vidéos, sons, logos, marques, bases de données, etc.).

En conséquence, le Client garantit DYCAST contre toute réclamation ou action de tiers relative auxdits contenus, et décharge DYCAST de toute responsabilité en cas de manquement, notamment en cas de violation de droits d'auteur, de droits voisins, de marques, de protection des données personnelles ou de toute autre disposition légale ou réglementaire.

---

### **6.3 Applications mobiles fournies dans le cadre d'un abonnement**

Les applications mobiles développées et fournies par DYCAST le sont à partir d'une plateforme technique commune (appbuilder), dont le code source et les composants techniques restent la propriété exclusive de DYCAST et/ou de ses partenaires technologiques.

En conséquence, les applications mobiles mises à disposition du Client ne peuvent faire l'objet d'aucune cession de propriété intellectuelle ni d'aucun transfert de code source. Le Client

bénéficie uniquement d'un droit d'usage limité, non exclusif et non cessible, dans le cadre du contrat d'abonnement conclu avec DYCAST et pour la durée de celui-ci.

Le Client demeure toutefois éditeur de l'application au sens de la législation applicable, et assume à ce titre l'entière responsabilité des contenus qu'il y intègre (textes, images, vidéos, sons, logos, marques, données, etc.).

DYCAST ne pourra être tenu responsable de tout manquement relatif auxdits contenus. Le Client garantit DYCAST contre toute réclamation de tiers liée à leur utilisation et décharge DYCAST de toute responsabilité à ce titre.

---

## 6.4 Références commerciales

DYCAST se réserve le droit de citer le nom et le logo du Client, ainsi que de présenter les travaux réalisés à titre de références commerciales, notamment dans ses supports de communication et sur son site internet.

DYCAST se réserve également le droit d'ajouter sur les sites internet réalisés une mention discrète indiquant que le site a été créé par DYCAST, accompagnée d'un lien hypertexte vers le site officiel [www.dycast.fr](http://www.dycast.fr).

Cette mention ne pourra être retirée ou modifiée sans l'accord exprès et préalable de DYCAST.

## **Article 7 – Hébergement, maintenance et sauvegardes**

---

### 7.1 Localisation des données

Les données hébergées dans le cadre des prestations DYCAST sont principalement stockées sur des serveurs situés en France.

Cependant, certaines données peuvent également être hébergées ou sauvegardées sur des serveurs situés hors de France via des prestataires tiers (par exemple, solutions cloud, services de sauvegarde ou CDN).

---

### 7.2 Maintenance et mises à jour

DYCAST assure, dans le cadre des contrats correspondants, la maintenance corrective et/ou évolutive des sites internet et applications.

Le Client reconnaît que certaines interruptions de service peuvent intervenir dans le cadre de mises à jour, d'améliorations de sécurité ou d'opérations de maintenance.

---

### 7.3 Hébergeur et CDN privilégiés

À titre indicatif, le prestataire d'hébergement privilégié par DYCAST est OVHcloud, dont les serveurs sont principalement localisés en France.

La gestion technique et l'infogérance des serveurs peuvent être assurées par la société Dutiko SAS, partenaire de DYCAST, afin de garantir un suivi technique et une disponibilité optimale des services.

Par ailleurs, DYCAST recommande fortement, et demande à ses clients, d'utiliser le service Cloudflare en tant que CDN (Content Delivery Network) et solution de sécurité.

L'utilisation de Cloudflare permet notamment de :

- améliorer la protection des sites contre les attaques informatiques (dont les attaques DDoS),
- renforcer la sécurité des communications (certificats SSL, filtrage des requêtes malveillantes),
- optimiser la performance et la disponibilité des services en ligne.

En cas de refus du Client d'utiliser Cloudflare, DYCAST ne pourra être tenu responsable des éventuels incidents de sécurité ou d'indisponibilité qui auraient pu être évités grâce à ce service.

---

## 7.4 Garantie de Temps de Rétablissement (GTR)

La Garantie de Temps de Rétablissement (GTR) correspond au délai dans lequel un service accidentellement interrompu doit être remis en fonctionnement.

DYCAST, via ses prestataires techniques, met en œuvre une astreinte continue permettant de réduire au maximum le temps d'indisponibilité des services.

Par l'intermédiaire de la SAS Dutiko, DYCAST bénéficie d'une GTR de 4 heures maximum, applicable aux jours et heures ouvrables, soit du lundi au vendredi de 9h à 19h.

En fonction de son budget et de la criticité de son activité, le Client peut souscrire à des formules optionnelles d'infogérance renforcée, permettant notamment de bénéficier :

- d'une GTR inférieure à 4 heures 24h/24 et 7j/7,
- d'une supervision avancée des serveurs, sites, applications,
- et de services additionnels de monitoring et de sécurité.

La mise en place de ces options fait l'objet d'un devis et d'un contrat distincts.

Il est expressément convenu que la GTR relève des engagements contractuels du prestataire technique Dutiko SAS auprès de DYCAST. En conséquence, DYCAST ne saurait être tenu responsable en cas de non-respect des délais de rétablissement, ni des éventuelles pertes directes ou indirectes liées à une interruption de service.

En conséquence, DYCAST ne saurait être tenu responsable, de même que Dutiko SAS, des interruptions de service, pertes de données, pannes ou ralentissements imputables aux infrastructures d'hébergement.

## Article 8 – Responsabilité et garanties

---

### 8.1 Obligation de moyens

DYCAST est soumis à une obligation de moyens. Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à la protection des données et à la sécurité des infrastructures (pare-feu, certificats SSL, mises à jour régulières, systèmes de sauvegarde).

---

## 8.2 Limites de responsabilité

DYCAST ne pourra en aucun cas être tenu responsable des :

- interruptions de service, pannes, ralentissements ou suspensions liés à des prestataires tiers (hébergeurs, opérateurs télécoms, réseaux sociaux, moteurs de recherche, régies publicitaires),
- pertes de données, piratages, intrusions malveillantes ou attaques informatiques, malgré les mesures de sécurité mises en place,
- dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, atteinte à l'image, perte de clientèle).

Le Client décharge expressément DYCAST de toute responsabilité en cas de piratage, suspension, bug ou panne affectant son site ou son application.

---

## 8.3 Limitation financière

En toute hypothèse, la responsabilité de DYCAST est limitée au montant total HT de la prestation concernée.

## Article 9 – Confidentialité

DYCAST et le Client s'engagent à conserver confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre de l'exécution du contrat, sauf obligation légale ou demande judiciaire.

## Article 10 – Données personnelles (RGPD)

DYCAST collecte et traite certaines données personnelles dans le cadre de l'exécution de ses prestations, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Les données sont utilisées uniquement pour l'exécution des prestations, la facturation et la gestion de la relation client.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles en adressant sa demande à : [contact@dycast.fr](mailto:contact@dycast.fr).

## Article 11 – Résiliation

En cas de manquement grave de l'une des parties à ses obligations contractuelles, le contrat pourra être résilié de plein droit après mise en demeure restée infructueuse pendant 15 jours.

En cas de résiliation anticipée à l'initiative du Client, sans faute imputable à DYCAST, les sommes déjà versées resteront acquises et les prestations engagées seront facturées.

## **Article 12 – Force majeure**

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable si l'exécution de ses obligations est retardée ou empêchée en raison d'un événement de force majeure, tel que défini par la jurisprudence française (catastrophes naturelles, grèves, épidémies, guerre, cyberattaques, panne majeure d'infrastructure).

## **Article 13 – Loi applicable et juridiction compétente**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Tout litige relatif à leur interprétation ou leur exécution sera porté devant le Tribunal de Commerce de Perpignan, sauf dispositions légales impératives contraires.

## **Article 14 – Sous-traitance**

DYCAST se réserve la possibilité de confier à des sous-traitants tout ou partie des prestations nécessaires à l'exécution du contrat, notamment en matière d'hébergement, de maintenance, de sécurité, de sauvegarde, de régie publicitaire, de diffusion de contenus ou d'intégration de services tiers (API, CDN, services cloud, etc.).

Le recours à la sous-traitance ne modifie en rien les obligations contractuelles de DYCAST, qui demeure seul responsable de la bonne exécution des prestations vis-à-vis du Client.

Dans le cadre de la sous-traitance impliquant le traitement de données à caractère personnel, DYCAST s'engage à ne travailler qu'avec des prestataires présentant des garanties suffisantes en matière de sécurité et de conformité au RGPD et à la loi Informatique et Libertés.

## **Article 15 – Acceptation**

La validation d'un devis, d'une commande ou d'un contrat implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le Client, qui reconnaît en avoir pris connaissance.

## **Article 16 – Modification des CGV**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont susceptibles d'évoluer à tout moment afin de s'adapter :

- aux évolutions légales et réglementaires,
- aux évolutions des services proposés par DYCAST,
- aux ajustements nécessaires liés à l'organisation interne ou aux pratiques du marché.

La version en vigueur est celle disponible en permanence sur le site internet : [www.dycast.fr/cgv](http://www.dycast.fr/cgv).

Le Client est réputé avoir accepté la dernière version applicable dès lors qu'il poursuit sa relation contractuelle avec DYCAST.

***Dernière mise à jour le 01/09/2025.***